



Avis de la CRAT relatif à la demande de permis unique pour un parc de huit éoliennes à CHASTRE

Conformément à l'article R.82 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur :

- le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er}, § 1^{er}, alinéa 2 du CWATUPE ;
- la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement.

1. CONTEXTE DU PROJET

Breve description du projet : Implantation d'un parc de huit éoliennes pour une puissance installée comprise entre 16 et 18,4 MW

Demande : Permis unique

Localisation : Sur le site de la croix Saint-Géry, entre les entités de Chastre, Cortil-Noirmont, Saint-Géry et Villeroix

Situation au plan de secteur : Zone agricole

Demandeur : Aspiravi, Harelbeke

Auteur de l'étude : CSD, Namur

Autorités compétentes : Fonctionnaire technique et Fonctionnaire délégué

Date de réception du dossier : 09 août 2010

2. AVIS

2.1. Avis sur le projet au regard des objectifs définis par l'article 1^{er} du CWATUPE

La CRAT remet un avis favorable sur le projet de parc de huit éoliennes.

La CRAT souligne l'intérêt du projet en termes d'exploitation du potentiel venteux et d'optimisation du site.

La CRAT constate que l'ambiance paysagère spécifique du site d'implantation (vues panoramiques ouvertes et dégagées sur 360°), ne présente pas un intérêt paysager local particulier. Elle relève, en outre, que le plateau concerné est entouré de parcs éoliens, existants (Perwez, Marbais et Gembloux) et projetés, et d'une ligne à haute tension.

La CRAT signale toutefois qu'il ressort de l'audition que le schéma de structure communal de Chastre n'était pas d'application au moment de l'introduction de la demande de permis unique, mais qu'il s'avère qu'il exclurait tout projet de parc éolien sur la zone concernée.

2.2. Avis sur la qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

Elle souligne également la qualité de la cartographie accompagnant l'étude.



Philippe BARRAS,
Président